

« La confiance, ça se gagne »

Un spectacle de théâtre-forum créé pour un quartier en réhabilitation

Principes d'un théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectatrices et spectateurs qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Le contenu du spectacle

Une séquence d'introduction mettant en scène le contexte de la création de l'ANRU avec des habitants du logement social, des politiques, un représentant HLM et un représentant du BTP. **Puis la décision de réhabilitation du quartier**. Cette séquence nécessite 8 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Des paroles d'habitants sur la réhabilitation : certains l'appellent de leurs vœux, d'autres sont heureux de l'amélioration de leur quartier, d'autres encore posent des questions de fond. Cette séquence nécessite 8 comédien.nes et l'animatrice du forum.

La fuite au plafond (les années précédant la réhabilitation). La fuite vient de la terrasse. Le bailleur ne veut pas faire de travaux car le quartier va être réhabilité. Ainsi pendant 8 ans, à chaque pluie, la dame mettra une bassine dans son entrée... Cette séquence nécessite 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le lavabo cassé (pendant la réhabilitation). L'entreprise de BTP chargée de la réhabilitation vient d'installer les lavabos chez les gens et quitte le quartier pour un mois. Un habitant voit que son lavabo ne tient pas et appelle le bailleur. Il devra attendre un mois pour être réparé. Cette séquence nécessite 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

La fenêtre tombée (pendant la réhabilitation). La fenêtre est sortie de ses gonds et les ouvriers viennent la remettre en place. Selon les locataires, ce n'est pas de leur faute, selon les ouvriers il s'agit d'une mauvaise utilisation. Qui a raison ? Cette séquence nécessite 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Trois mille euros de peinture. La dame a changé d'appartement puis est partie 3 mois en Afrique. Quand elle rentre, un courrier du bailleur lui annonce qu'elle doit 3000€ pour la réfection des peintures de son ancien



appartement. Elle est outrée car elle avait dit qu'elle referait les peintures elle-même. Deux logiques qui s'affrontent et ne se comprennent pas. Cette séquence nécessite 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le désamiantage. Une tour a dû être désamiantée avant d'être démolie et les habitants ont vu la procédure. Maintenant il s'agit d'installer une cheminée extérieure sur un autre bâtiment et pour cela il faut percer quelques trous dans le mur. Les ouvriers ont des masques et des combinaisons car il y a de l'amiante dans le mur. La SPC qui a autorité en la matière a spécifié qu'il n'y a pas de danger pour les habitants. Quelques jeunes voient les combinaisons et prennent peur. Ils font stopper les travaux et ne croient pas du tout ceux qui leur disent qu'il n'y a pas de danger. Ils exigent un échafaudage et des bâches de protection qui vont coûter très cher, probablement au détriment de la qualité des travaux suivants. Quand la confiance n'est pas là... Cette séquence nécessite 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Le surcoût des charges et le relogement. Des habitant.es ont déjà déménagé des logements anciens vers les neufs. Selon la loi, le prix cumulé du loyer et des charges ne doit pas dépasser le prix payé dans l'appartement ancien. Mais le fournisseur de gaz et d'électricité a sous-évalué les charges prévisionnelles et il s'avère en effet que le prix est plus élevé. La chargée de la réhabilitation de la ville monte alors un groupe de travail avec quelques habitant.es. Ils et elles étudient toutes les factures et établissent une moyenne de consommation. Le bailleur diminue donc le montant du loyer.

Voilà donc de quoi rétablir la confiance. Mais la rumeur continue de circuler dans le quartier que les habitant.es qui ont accepté de déménager paient plus cher et même certain.es de ceux qui savent que le prix du loyer a été diminué pensent que cela ne durera pas... Cette séquence nécessite 8 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Accepter d'être relogés ou résister contre la démolition. Une famille vient d'accepter d'être relogée. Une voisine a vu la chargée du relogement sortir de chez elle et interpelle la mère de famille. La mère de famille pense que même si les habitant.es résistent, l'immeuble sera détruit, la voisine appelle à la résistance. La première ira à la réunion avec la mairie et le bailleur, pas la seconde. Cette séquence nécessite 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.

La décohabitation : Ils sont déjà trop dans un petit logement car le fils aîné est là depuis son divorce et ses enfants viennent le week-end. La fille arrive elle aussi. Elle s'hébergeait jusque-là dans la chambre du foyer de jeunes travailleurs de son compagnon mais ce n'est plus possible et surtout elle est enceinte. Le bailleur va-t-il accepter de reloger les enfants de ses locataires dans le quartier ou veut-il « de la mixité sociale » ? Cette séquence est jouée par 5 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Rencontre de jeunes et du Maire. Le maire est nouvellement élu. Il fait le tour du quartier avec les jeunes qui demandent un terrain de foot, la mise à disposition d'un local pour les jeunes... Cette séquence nécessite 6 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Salle collective. La salle municipale qui a été construite avec la réhabilitation avait été annoncée comme salle des fêtes à la disposition des gens du quartier. En fait elle est devenue une salle utilisable seulement par les associations. Les familles demandent la possibilité de l'utiliser pour leurs fêtes familiales. Cette séquence nécessite 4 comédien.nes et l'animatrice du forum.

Vieux village et quartier d'habitat social. Deux habitant.es du quartier d'habitat social jouent aux dames et discutent. L'un.e pense qu'il faudrait faire un pas vers le comité des fêtes exclusivement investi par les habitant.es du vieux village pour créer des liens. L'autre se demande pourquoi il faudrait créer des liens avec des gens qui nous perçoivent comme des étrangers, des pauvres, des délinquants, des islamistes... Cette séquence nécessite 3 comédien.nes et l'animatrice du forum.

L'équipe du spectacle

L'équipe nécessaire est de 8 comédien.nes et l'animatrice du forum

La durée du spectacle

De 1 heure 30 à 2 heures selon les contraintes du commanditaire

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP1 pour les actions de formation
37 BIS AVENUE MISS CAVELL 94100 St Maur des Fossés
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : contact@compagnie-naje.fr
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Conditions financières

Pour une représentation unique : 3 600 € TTC.

Auxquels il faut ajouter les frais de repas pour les 9 artistes, leurs frais de déplacement (SNCF 2^e classe si la représentation a lieu hors d'Île-de-France) et, si nécessaire, leur hébergement.

Naje n'est pas assujettie à la TVA et le spectacle n'entraîne aucun versement de droits d'auteur.

Conditions techniques

Nous pouvons nous adapter à tous lieux, qu'ils soient équipés ou non.

Son : un micro, si possible sans fil, est nécessaire (nous pouvons emmener notre micro et sono si le spectacle est programmé en Ile de France)

Lumières : Quelques projecteurs, pieds, barres d'accrochage, rallonges et multiprises correspondantes (en Ile de France, nous pouvons emmener nos projecteurs et pieds).

Le plateau : minimum de 3 mètres de profondeur sur 6 mètres d'ouverture.

Temps d'installation : la compagnie doit pouvoir s'installer et répéter si possible sur l'espace de jeu (sinon dans une salle proche) trois heures avant le spectacle.

Fiche administrative

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)

Adresse postale : 37 bis, avenue Miss Cavell 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Siège social : Chez Jean-Paul Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 Antony

Tél et fax : 01 46 74 51 69.

E mail : contact@compagnie-naje.fr

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 1997, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2

Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOP pour les actions de formation
37 BIS AVENUE MISS CAVELL 94100 St Maur des Fossés
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : contact@compagnie-naje.fr
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69

